



Je soussigné(e)

Représentant(e) légal de.....

De la classe de : , né le

L'autorise à participer aux activités proposées par l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège CLEMENCEAU le **mercredi après-midi** selon des horaires qui peuvent varier selon les lieux des rencontres (en général de 13h30 à 16h30-17h) **et/ou certains autres jours en S1 ou autre horaire.**

Lors des journées « district » les rencontres ont lieu à Cerizay, Bressuire ou Moncoutant. Pour ces 2 derniers lieux, les déplacements s'effectuent en bus.

Pour les autres destinations, une autorisation vous sera demandée.

J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui (le mercredi): OUI NON (rayer la mention inutile)

Si NON, je m'engage à venir chercher mon enfant au collège (les enfants ne peuvent être ramenés en voiture par un professeur pour des raisons juridiques).

Prix de la licence pour l'année 2013-2014 : 12 € (assurance comprise)

Si votre enfant est inscrit dans un club nécessitant déjà un certificat médical, une photocopie de celui-ci ou de la licence suffira. Sinon, un certificat médical sera délivré par votre médecin.

Fait àle.....

Signature :



Je soussigné(e)

Représentant(e) légal de.....

De la classe de : , né le

L'autorise à participer aux activités proposées par l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège CLEMENCEAU le **mercredi après-midi** selon des horaires qui peuvent varier selon les lieux des rencontres (en général de 13h30 à 16h30-17h) **et/ou certains autres jours en S1 ou autre horaire.**

Lors des journées « district » les rencontres ont lieu à Cerizay, Bressuire ou Moncoutant. Pour ces 2 derniers lieux, les déplacements s'effectuent en bus.

Pour les autres destinations, une autorisation vous sera demandée.

J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui (le mercredi): OUI NON (rayer la mention inutile)

Si NON, je m'engage à venir chercher mon enfant au collège (les enfants ne peuvent être ramenés en voiture par un professeur pour des raisons juridiques).

Prix de la licence pour l'année 2013-2014 : 12 € (assurance comprise)

Si votre enfant est inscrit dans un club nécessitant déjà un certificat médical, une photocopie de celui-ci ou de la licence suffira. Sinon, un certificat médical sera délivré par votre médecin.

Fait àle.....

Signature :